



Politique européenne

Fact checking: paquet des ***Bilatérales III***

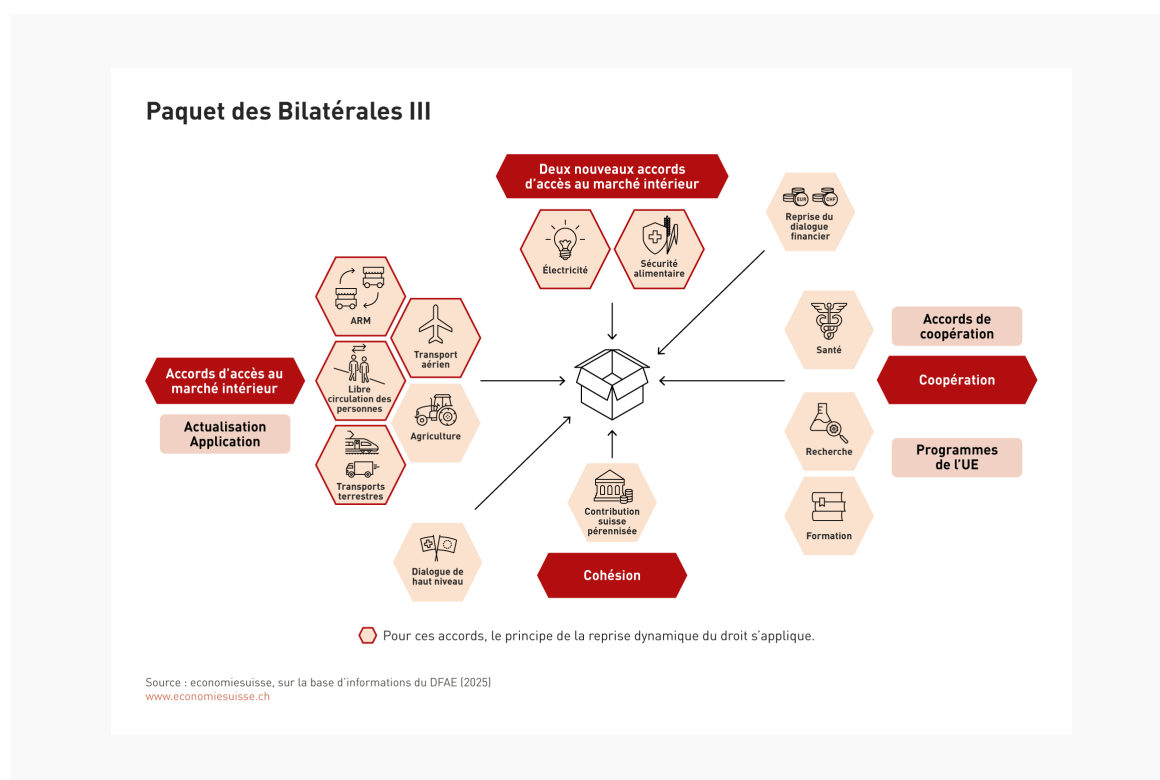
19.08.2026

D'un coup d'oeil

La voie bilatérale avec l'UE a fait ses preuves en tant que solution sur mesure pour la Suisse. Le troisième paquet d'accords bilatéraux (Bilatérales III) offre l'opportunité de consolider et de développer cette solution couronnée de succès. Le débat sur la politique européenne de la Suisse est souvent mené de manière émotionnelle. Le présent fact checking sur les Bilatérales III met en lumière les principaux éléments, fournit des faits, répond aux questions d'actualité et contribue ainsi à objectiver le débat.

Vous trouverez ci-après des informations mises à jour sur la genèse du projet, quelques faits sur les Bilatérales III et la réponse à des questions actuelles.

Vous pouvez en outre découvrir une évaluation du troisième paquet d'accords bilatéraux et de ses différents éléments dans notre [dossierpolitique «Bilatérales III la meilleure option, mais une mise en œuvre allégée en Suisse s'impose de novembre 2025 ainsi que notre dossierpolitique «Bilatérales III poursuivre sur la voie suisse de février 2025](#). Vous trouverez toutes les informations publiées par la Confédération relatives au paquet d'accords, y compris les textes des accords, des fiches d'information, des vidéos explicatives et des études, sur le [site web du DFAE](#).





Monica Rubiolo

Responsable du département Économie extérieure, membre de la direction élargie



François Baur

Responsable Affaires européennes



Arnaud Midez

Responsable de projets Économie extérieure

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch